

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

### Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL-SA »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons audité le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL-SA » relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

#### 1- Responsabilité des organes de direction et d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de votre société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### 2- Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des

anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la Société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### 3- Opinion sur les comptes annuels avec réserve

A notre avis les états financiers de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines, arrêtés au 31 décembre 2012, dont le total net du bilan s'élève à 33 524 854 dinars, et qui font ressortir un résultat net de l'exercice bénéficiaire de 2 545 703 dinars et une variation positive des flux de trésorerie de l'ordre de 3 340 054 dinars, sont sincères et réguliers pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines, en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 4- Note post opinion

En dépit de l'arrivée à terme au cours de l'exercice comptable 2012 de la majorité des conventions de servitude qui permettent à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline de transport des produits pétroliers à travers toutes les parcelles de terrains se trouvant sur son tracé, la SOTRAPIL n'a pas réussi à entamer le renouvellement desdites conventions. En effet, cette opération nécessite la fixation des prix de référence qui serviront à indemniser les différents propriétaires terriens, la détermination d'un plan parcellaire, d'une liste nominative actualisée des différents propriétaires et la vocation de chaque lot de terrain traversé par le pipeline.

Par conséquent, en l'absence jusqu'à la date de rédaction de ce rapport de tous les éléments ci-dessus indiqués, la SOTRAPIL n'a pas pu déterminer avec certitude la valeur totale des indemnités à verser, et son incorporation en tant qu'élément du coût de construction du pipeline.

Toutefois, et en vue de traduire au niveau de ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 la consommation progressive de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline courant l'exercice 2012, la SOTRAPIL a constaté une provision pour amortissements dans l'attente de l'aboutissement final du dossier des servitudes, par la signature des conventions avec les différents propriétaires terriens.

### 5- Vérifications et informations spécifiques

5.1- Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à

formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'administration.

5.2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société à la réglementation en vigueur.

5.3- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

**Tunis, le 26 avril 2013**

**International Management & Auditing Company**

**Abderrazek SOUEI**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

**Mesdames, Messieurs les actionnaires de  
la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines  
« SOTRAPIL. SA »**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Société, relative à l'exercice clos le 31 décembre 2012, et en application des dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

---

**1. Conventions et opérations nouvellement réalisées**

---

Votre conseil d'administration nous a avisé de l'existence, au titre de l'exercice 2012, d'une convention entre la SOTRAPIL et le Ministère de l'Industrie et de la Technologie, qui consiste au détachement à partir du 01 août 2012 d'un sous directeur faisant-partie du personnel permanent de la société au poste d'un chargé de mission auprès de Monsieur le Ministre

de l'Industrie et de la Technologie. Ce détachement est prévu pour une année avec possibilité de renouvellement.

La SOTRAPIL continue de verser au détaché l'intégralité de ses éléments de salaire et de ses avantages.

Le Ministère de l'Industrie et de la Technologie rembourse la SOTRAPIL au titre du salaire et avantages servis au détaché contre présentation d'un relevé.

Il est tout de même à signaler que le détachement a été effectué, il produit ses effets, alors que jusqu'à la date de ce rapport la convention n'est pas encore signée par Monsieur le Ministre de l'Industrie et de la Technologie.

## 2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution de la convention conclue en 2002 avec la SNDP s'est poursuivi jusqu'à la date de sa résiliation au 31 Octobre 2012. En effet, à travers cette convention la SOTRAPIL louait à la SNDP un local administratif composé de trois étages faisant partie intégrante de l'immeuble situé au Boulevard de la terre, centre urbain nord. L'immeuble abrite aussi le siège social de la SOTRAPIL.

Ainsi le volume des loyers facturés au cours de l'exercice comptable 2012 s'est élevé à **129 277** dinars hors taxes.

## 3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

### 3-1- Obligations et engagements envers la direction tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales :

La rémunération du Président Directeur Général est fixée conformément à l'arrêté n° 187-2009 du 31 juillet 2009 du Ministre de l'Industrie et de la Technologie. Elle se compose de :

	(En dinars)
	<b>Montant</b>
Un salaire annuel brut	55 583
Dont un ensemble d'avantages en nature composé de :	
- Une voiture de fonction ( <i>Acquise en 2003 et totalement amortie</i> )	
- Des bons d'essence	450-Litres par mois
Des cotisations à la charge de la société	15 331
Des frais de communication	2 000 pulsations par trimestre

### 3-2- Obligations et engagements de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines envers son Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (En dinars) :

	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	82 293	7 765(*)
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-

Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paievements en actions	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>82 293</b>	<b>7 765</b>

(\*) Il s'agit de l'estimation de la valeur des congés à payer au 31 décembre 2012.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 26 avril 2013**

**International Management & Auditing Company**

**Abderrazek SOUEI**

**BILAN**  
(Exprimé en dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		207 917	207 917
Moins: Amortissements		(207 917)	(207 917)
		-	-
Immobilisations corporelles		44 209 582	43 734 604
		(28 463	
Moins: Amortissements		846)	(26 581 021)
	<b>4.1</b>	<b>15 745 736</b>	<b>17 153 583</b>
Immobilisations financières		358 925	346 709
Moins: Provisions		(20 709)	(20 709)
	<b>4.2</b>	<b>338 216</b>	<b>326 000</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>16 083 952</b>	<b>17 479 583</b>
<b>Autres actifs non courants</b>		-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>16 083 952</b>	<b>17 479 583</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		657 857	611 468
Moins: Provisions		-	-
	<b>4.3</b>	<b>657 857</b>	<b>611 468</b>
Clients et comptes rattachés		3 435 323	10 128 693
Moins: Provisions		-	-
	<b>4.4</b>	<b>3 435 323</b>	<b>10 128 693</b>
Autres actifs courants		637 624	609 697
Moins: Provisions		(152 873)	(152 873)
	<b>4.5</b>	<b>484 751</b>	<b>456 824</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>4.6</b>	11 341 772	8 812 986
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>4.7</b>	1 521 199	683 015
<b>Total des actifs courants</b>		<b>17 440 902</b>	<b>20 692 986</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>33 524 854</b>	<b>38 172 569</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**BILAN**  
(Exprimé en dinars)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		17 177 160	16 359 200
Réserves		2 286 876	2 210 543
Autres capitaux propres		139 510	139 510
Résultats reportés		7 818 609	6 976 146
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>27 422 155</b>	<b>25 685 399</b>
Résultat de l'exercice		2 545 703	3 432 751
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4.8</b>	<b>29 967 858</b>	<b>29 118 150</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions pour risques et charges	4.9	592 563	58 590
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>592 563</b>	<b>58 590</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	693 445	830 097
Autres passifs courants	4.11	2 265 223	8 158 097
Concours bancaires et autres passifs financiers		5 765	7 635
<b>Total des passifs courants</b>		<b>2 964 433</b>	<b>8 995 829</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>3 556 996</b>	<b>9 054 419</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>33 524 854</b>	<b>38 172 569</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**ETAT DE RESULTAT**  
**(Exprimé en dinars)**

(Modèle autorisé)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	5.1	10 487 755	10 486 998
Autres produits d'exploitation	5.2	433 651	895 750 (*)
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>10 921 406</b>	<b>11 382 748</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits à livrer		(23 429)	3 150
Achats consommés	5.3	552 592	574 190
Charges de personnel	5.4	3 793 863	3 492 741
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	2 462 160	2 049 478
Autres charges d'exploitation	5.6	1 001 294	960 953 (*)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>7 786 480</b>	<b>7 080 512</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 134 926</b>	<b>4 302 236</b>
Charges financiers nettes	5.7	(9 532)	(6 168)
Produits des placements	5.8	603 204	432 062
Autres gains ordinaires	5.9	264 722	244 453
Autres pertes ordinaires		(11 938)	(3 490)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>3 981 382</b>	<b>4 969 093</b>
Impôt sur les bénéfices		(1 435 679)	(1 536 342)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>2 545 703</b>	<b>3 432 751</b>
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	-
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>2 545 703</b>	<b>3 432 751</b>

(\*) cette rubrique a été retraité pour les besoins de comptabilité.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

(Exprimé en dinars)

(Modèle de autorisé)

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net		2 545 703	3 432 751
Ajustement pour :			
* Amortissements et provisions		2 416 799	2 049 478
Variation des :			
* Stocks		(46 388)	(7 773)
* Créances		(6 693 370)	(188 691)
* Autres actifs courants	6.1	(3 775)	(244 473)
* Fournisseurs et autres dettes	6.2	(5 982 058)	1 058 095
Plus ou moins value de cession		(75 922)	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>5 547 729</b>	<b>6 099 387</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations		(522 447)	(1 020 154)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		10 767	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(511 680)</b>	<b>(1 020 154)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions		(1 472 328)	(1 308 450)
Affectations Fonds social	6.3	(223 667)	(182 698)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(1 695 995)</b>	<b>(1 491 148)</b>
Variation de trésorerie		3 340 054	3 588 085
Trésorerie au début de l'exercice		9 175 380	5 587 295
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>12 515 434</b>	<b>9 175 380</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

## Note 1 : Présentation de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines

La SOTRAPIL est une entreprise publique créée sous la forme d'une société anonyme au capital de **17 177 160 dinars**, ayant pour principal objet le transport des hydrocarbures par pipeline. La société a été créée le 26 septembre 1979 et a entamé les opérations d'exploitation en février 1984.

Le 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public à concurrence de 32% et son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

## Note 2 : Faits marquants de l'exercice

### 2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2012 s'est élevé à **10 487 755 dinars** et n'a pas enregistré une variation significative par rapport à celui enregistré au cours de l'exercice 2011, qui s'est élevé à son tour à **10 486 998 dinars**.

### 2.3 Résultat comptable

La SOTRAPIL a enregistré au cours de l'exercice 2012 un résultat bénéficiaire de **2 545 703 dinars** contre un résultat également bénéficiaire au cours de l'exercice 2011 de l'ordre de **3 432 751 dinars**, soit une régression nette de l'ordre de **887 048 dinars** qui se détaille comme suit :

- Augmentation des charges du personnel de : **301 122 dinars**
- Constatation d'une provision pour litige et d'une provision pour charges de l'ordre de : **412 682 dinars**
- Diminution du profit sur position de litrage de : **461 949 dinars**
- Progression des produits de placement de : **171 142 dinars**
- Enfin diminution de la charge de l'impôt sur les bénéfices de l'ordre de : **100 663 dinars**

### 2.4 Echéances imminentes des conventions du droit de servitude

Pour la construction du pipeline sous-terrain de transport des hydrocarbures reliant la zone pétrolière de Bizerte à celle de Radés, la SOTRAPIL a conclu au cours des années 1982 et 1983 avec tous les propriétaires des parcelles de terrains figurant sur le tracé du pipeline, des conventions de servitude pour une durée de 30 années. Ces conventions permettent notamment à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline à travers toutes les

parcelles de terrains concernées. Elles arrivent à échéance au cours des années 2012 et 2013 et doivent par conséquent être renouvelées.

De ce fait la SOTRAPIL a entamé en 2012 des démarches pour la fixation des prix de référence visant l'indemnisation des différents propriétaires et le renouvellement des conventions de servitude.

C'est ainsi que d'une part, le 23 juillet 2012 un ingénieur urbaniste expert auprès des tribunaux fonciers a été sélectionné par la société suite à une consultation, pour réaliser une expertise et préparer un rapport comportant une estimation des prix de référence pour la fixation des indemnités à verser aux propriétaires terriens. D'autre part, le 13 septembre 2012 la société a demandé par écrit aux services concernés du Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières de lui fournir les prix de référence pour indemniser les propriétaires des parcelles traversées par le pipeline. Ces derniers ont réclamé à la SOTRAPIL en date du 11 avril 2013 une liste nominative des propriétaires des différentes parcelles de terrain, un plan parcellaire ainsi que la vocation de chaque lot de terrain traversé par le pipeline, chose que la SOTRAPIL ne dispose pas et que selon ses services le coût d'une levée topographique pour obtenir les plans parcellaires, actualiser la liste nominative des propriétaires et la vocation des parcelles serait trop élevé.

Par conséquent, et jusqu'à la date de publication de ces états financiers la SOTRAPIL n'a renouvelé aucune convention de servitude ayant arrivée à terme.

Il n'en reste pas moins vrais que la société a inséré au niveau de son budget d'investissement pour l'exercice 2013 un montant approximatif qui servira au renouvellement des dites conventions.

D'un point de vue comptable, le montant total que supportera la SOTRAPIL pour le renouvellement des conventions de servitude est considéré comme un élément du coût de construction du pipeline de transport des produits pétroliers. Il sera réparti sous forme de dotations aux amortissements inscrites chaque année parmi les charges, sur toute la période couverte par la convention.

## **2.4 Changement dans la présentation des comptes de la position de litrage**

Les comptes de la position de litrage sont un compte de produit et un compte de charge. Le premier enregistre la valeur des quantités des produits pétroliers livrées par SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont demandés auprès de la STIR et ce en raison de la capacité de stockage limitée au moment de l'opération de pompage de certains autres clients.

Le deuxième enregistre la valeur des quantités des produits pétroliers commandés par certains clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, qui ne leur ont pas été livrées à cause de leur capacité de stockage limitée au moment de l'opération de pompage des produits pétroliers.

Ces deux comptes étaient jusqu'au 31 décembre 2012 présentés parmi les deux rubriques « autres produits d'exploitation » et « autres charges d'exploitation » et doivent normalement s'annuler sans avoir un impact sur le résultat de l'exercice.

Pour la présentation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2012, la SOTRAPIL a décidé de ne plus présenter les deux comptes « profits sur position de litrage » et « pertes sur position de litrage séparément » mais plutôt de les compenser et de ne présenter que le résultat émanant de la position de litrage au niveau de la rubrique « autres produits d'exploitation ».

### **2.5 Profit net sur position de litrage**

Du moment où la SOTRAPIL achète à chaque cycle une quantité de produits pétroliers utilisée sous forme de bouchons entre les différents produits au moment du pompage et que ces bouchons sont récupérés, traités puis réinjecter dans les produits facturés aux clients en sus de ce qu'ils ont commandés auprès de la STIR, la SOTRAPIL réalise ainsi une plus value sur les produits utilisés initialement comme bouchons de séparations des produits transportés. Il s'agit du profit net sur position de litrage qui est égale à la différence entre le solde du compte « profit sur position de litrage » et le solde du compte « perte sur position de litrage ».

### **Note 3. Principes et méthodes comptables**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 sont préparés conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

### 3.1 – Immobilisations corporelles

- Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants:

Constructions principales et annexes	5%	10%	20%
Installations techniques, matériels et outillages industriels			10%
Matériels de transport			20%
Installations générales, agencements et aménagements			10%
Equipements de bureaux			10%

- L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qui en découlent ont toujours été considérées comme des investissements renouvelables tous les cinq ans. Il s'agit d'une opération vitale pour le pipeline qui influe sur ses performances et sur sa durée de vie et procure bien évidemment des avantages économiques futurs à la société.
- Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du « Prorata Temporis ».

### 3.2 – Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3 ans.

### 3.3 – Stocks

#### 3.3.1 – Stocks des pièces de rechange et autres approvisionnements

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

#### 3.3.2 – Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de « contaminât » au 31 décembre 2012. Il est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

### 3.4 – Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor et billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale. Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus depuis la date d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

**NOTES 4: RELATIVES AU BILAN**
**4-1 Immobilisations corporelles**

		<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Terrains	4-1-1	625 640	593 832	31 808
- Constructions	4-1-2	35 808 547	35 222 862	585 685
- Installations techniques matériel et outillages industriels		3 008 635	2 807 081	201 554
- Matériel de transport		973 822	973 822	-
- Equipements de bureaux		887 770	860 880	26 890
- Installations Générales, Agencements et Aménagements divers		513 162	513 162	-
- Emballages récupérables identifiables		2 095	2 095	-
- Immobilisations en cours	4-1-3	2 389 911	2 760 870	(370 959)
<b>Total brut</b>		<b>44 209 582</b>	<b>43 734 604</b>	<b>474 978</b>
- Amortissements et provisions pour dépréciation		(28 463 846)	(26 581 021)	(1 882 825)
<b>Total net</b>		<b>15 745 736</b>	<b>17 153 583</b>	<b>(1 407 847)</b>

Pour plus d'amples explications sur la variation des immobilisations corporelles et des amortissements voir Annexe n°1.

**4-1-1 Terrains**

Dans le cadre de la régularisation de la situation foncière du siège social, la société a décaissé courant l'exercice 2012 la somme de 31 808 dinars pour l'enregistrement du titre foncier.

**4-1-2 Constructions**

		<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Construction Pipe Bizerte – Rades		18 348 092	18 351 487	(3 395)
- Construction Pipe JET		8 364 967	8 364 967	-
- Pièces de rechanges spécifiques		2 385 223	2 246 327	138 896
- Construction siège social		3 259 609	3 259 609	-
- Bacs de contaminât		713 416	713 416	-

			-
- Construction magasin des stocks -Rades	414 227	-	414 227
- Aménagement du laboratoire -Rades	35 957	-	35 957
- Autres constructions	2 287 056	2 287 056	-
	<b>35 808 547</b>	<b>35 222 862</b>	<b>585 685</b>

Désignations	Notes	VALEURS BRUTES				PROVISIONS			VCN		
		31/12/2011	Entrées	Sorties	31/12/2012	31/12/2011	Dotations	Régularisations		31/12/2012	31/12/2012
et Pipeline Skhira – Menzel Hayet (études techniques et financières)	4-1-3-1	1 824 113	-	-	1 824 113	1 824 113	-	-	1 824 113	-	-
et Pipeline Skhira – Menzel Hayet (études pour utilisations des pipelines)	4-1-3-2	348 032	-	-	348 032	348 032	-	-	348 032	-	-
et Pipeline Skhira – Menzel Hayet	4-1-3	2 172 145	-	-	2 172 145	2 172 145	-	-	2 172 145	-	-
aménagement locaux magasin de stockage		345 319	-	(345 319)	-	-	-	-	-	-	345 319
boîtes de conduite G50		17 219	-	(17 219)	-	-	-	-	-	-	17 219
station d'inspection interne du pipeline		130 053	-	(1 511)	128 542	-	-	-	-	128 542	130 053
travaux de peinture stations de la Bizerte		23 223	-	(23 223)	-	-	-	-	-	-	23 223
entretien pipeline Bizerte-Rades		15 305	13 908	-	29 213	-	-	-	-	29 213	15 305
acquisition des portes pour filtres		26 227	804	-	27 031	-	-	-	-	27 031	26 227
acquisition d'équipements pour contrôler la qualité du carburant des stations		6 702	-	(6 702)	-	-	-	-	-	-	6 702
aménagement terrain Bizerte-Tunis		-	7 755	-	-	-	-	-	-	-	7 755

ce pour acquisition	23 813	-	-	23 813	23 813	-	-	23 813	-	
nobilisations										
es projets	864	548	-	1 412	-	-	-	-	1 412	
autres immobilisations encours	588 725	23 015	(393 974)	217 766	23 813	-	-	23 813	193 953	564
<b>Total</b>	<b>2 760 870</b>	<b>23 015</b>	<b>(393 974)</b>	<b>2 389 911</b>	<b>2 195 958</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 195 958</b>	<b>193 953</b>	<b>564</b>

**4-1-3 Immobilisations en cours**

#### 4-1-3 Immobilisations en cours : Projet Pipeline Skhira – Menzel Hayet

##### 4-1-3-1 Projet Pipeline Skhira – Menzel Hayet (Etudes techniques et financières)

La SOTRAPIL a réalisé en 2002 une étude technique et financière pour la Construction d'un pipeline multi produits pétroliers reliant la Skhira à Menzel – Hayet (Région du grand sahel) pour une valeur totale de **1 824 113 dinars**. Le coût élevé d'exécution du projet a amené le conseil interministériel réuni le 29 juillet 2008 à chercher une autre alternative pour la réalisation du projet du pipeline Skhira – Région du grand Sahel.

La SOTRAPIL a envisagé alors d'adapter les composantes de l'étude technique et financière à la nouvelle configuration du projet. Les composantes de l'étude jugées caduques ont été provisionnées au cours de l'exercice 2008 à concurrence de **297 622 dinars**.

Des difficultés se sont apparues quand à la mise en exécution de la nouvelle configuration du projet. Le retour à la configuration initiale du projet est alors envisagé. Toutefois, en l'absence de décision jusqu'au 31 décembre 2010 concernant l'alternative à retenir et la date de début des travaux, la SOTRAPIL a constaté par mesure de prudence au cours de l'exercice 2010 une provision complémentaire de l'ordre de **1526 491 dinars** sur l'ensemble des éléments de l'étude technique et financière du projet, et ce en l'absence d'informations précises sur les composantes qui peuvent être utilisées et celles qui devraient être reproduites. Il faut signaler, que jusqu'à la date de préparation de ces états financiers aucune décision n'a été prise concernant l'alternative du projet à retenir et la date de début des travaux.

##### 4-1-3-2 Projet Pipeline Skhira – Menzel Hayet (Servitudes pour utilisations des terrains)

Les frais de servitude pour le passage du pipeline SKHIRA – Menzel Hayet d'un montant de **348 032 dinars** ont été provisionnés en totalité au cours de l'exercice 2008

#### 4-2 Immobilisations financières

		<u>31/12/201</u>	<u>31/12/20</u>	<u>Variation</u>
		<u>2</u>	<u>11</u>	
- Titres de participations	4-2- 1	60 050	60 050	-
- Prêts à plus d'un an Fonds social	4-2-2	284 637	272 421	12 216
- Dépôts et cautionnements		14 238	14 238	-
<b>Total brut</b>		<b>358 925</b>	<b>346</b>	<b>12 216</b>

			<b>709</b>	
- Provisions pour dépréciation des prêts octroyés au personnel		(20 709)	(20 709)	-
<b>Total net</b>		<b>338 216</b>	<b>326 000</b>	<b>12 216</b>
	<b>Titres</b>	<b>Nombre</b>	<b>Objet</b>	<b>Valeur</b>
	SNDP	5	Décision de la CAREPP du 12 Septembre 1996	50
	Zone franche de Zarsis	600	Décision de la CAREPP du 12 février 2000	60 000
	<b>Total</b>			<b>60 050</b>

4-2-1-1 Le nombre des actions gratuites s'élevait au 28 décembre 2012 à 77 actions date de l'assemblée générale de la SNDP extraordinaire.

#### 4-2-2 Prêts à plus d'un an Fonds social

	<b>Montant</b>			
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>272 421</b>			
- Prêts accordés en 2012	121 306			
- Remboursement des prêts au cours de l'année 2012	(18 624)			
- Reclassement à mois d'un an	(90 466)			
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>284 637</b>			
	<u>31/12/201</u>	<u>31/12/201</u>		<b>Variation</b>
	<u>2</u>	<u>1</u>		
- Pièces de rechange non spécifiques et autres approvisionnements	4-3-1 165 392	142 432		22 960
- Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales	4-3-2 485 037	459 362		25 675
- Produits à livrer JET	7 428	9 674		(2 246)
<b>Total</b>	<b>657 857</b>	<b>611 468</b>		<b>46 389</b>

#### 4-3-1 Pièces de rechange non spécifiques et autres approvisionnements

	<b>Montant</b>
<b>Stock initial au 01 janvier 2012</b>	<b>142 432</b>
- Les entrées de l'année 2012	67 534
- Les sorties de l'année 2012	(44 574)
<b>Stock initial au 31 décembre 2012</b>	<b>165 392</b>

**4-3-2 Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales**

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de contaminât au 31 décembre 2012. Il est valorisé au prix de facturation par la STIR.

	<b><u>Montant</u></b>
- Stock de produits à livrer –Canalisations banales au 31 décembre 2012	409 371
- Stock de produits existant au niveau des bacs de contaminats	75 666
<b>Stock au 31 décembre 2012</b>	<b>485 037</b>

#### 4-4 Clients et comptes rattachés

Cette rubrique a enregistré une variation négative de **6 693 370 dinars** au 31 décembre 2012 qui résulte de la diminution des créances à la fin de l'année 2012 par rapport à l'année 2011.

		<u>31/12/2</u> <u>012</u>	<u>31/12/20</u> <u>11</u>	<u>Variation</u>
- TOTAL Tunisie		182 852	965 532	(782 680)
- LIBYA OIL		151 858	257 908	(106 050)
- STAROIL		70 837	210 864	(140 027)
- SNDP			4 309 451	(3 892 686)
- VIVO Energy		416 765	-	416 815
- SHELL		461	602 707	(602 246)
- Clients, factures à établir	<b>4-4-</b>	2 195	3 782 231	(1 586 496)
	<b>1</b>	<u>735</u>	<u>3 782 231</u>	<u>496</u>
<b>Total Brut</b>		<b>3 435 323</b>	<b>10 128 693</b>	<b>(6 693 370)</b>

En effet, ces comptes enregistrent :

- La valeur des produits pétroliers livrés par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont commandés auprès de la STIR, et ce en raison des capacités de stockage limitées d'autres clients au moment de l'opération de pompage ;
- La valeur de la position de litrage de chaque client résultant du changement de la structure des prix des produits pétroliers;
- Les sommes facturées par la SOTRAPIL à chaque client contre le transport des produits pétroliers par pipeline, et qui demeurent non payées jusqu'au 31 décembre 2012.

##### 4-4-1 Clients factures à établir

	<u>31/12/20</u> <u>12</u>	<u>31/12/201</u> <u>1</u>	<u>Variation</u>
- Compte courant produit STAROIL	338 388	71 677	266 711
- Compte courant produit OIL LIBYA	269 403	467 478	(198 075)
- Compte courant produit SNDP	386 075	4 085	381 990
- Compte courant produit VIVO Energy	188 128	-	188 128
- Compte courant produit TOTAL Tunisie	368 898	2 011 928	(1 643 030)
- Compte courant produit SHELL		970 468	(970 468)



Ces comptes enregistrent les sommes que la SOTRAPIL n'a pas facturées jusqu'au 31 décembre 2012 à ses différents clients au titre :

- Des quantités des produits pétroliers livrées en sus des quantités qu'ils ont commandées;
- De la valeur de la position de litrage arrêtée au 31 décembre 2012;
- De la contre partie du transport des produits pétroliers par pipeline.

La variation négative qui égale à **1 586 496 dinars** enregistrée au niveau de cette rubrique est due à la diminution de la valeur non facturée des produits pétroliers livrés en 2012 par rapport aux valeurs enregistrées à la fin de l'année 2011

#### 4-4-1-1 Factures à établir (transport de produits pétroliers)

	<u>31/12/20</u>	<u>31/12/201</u>	<u>Variation</u>
	<u>12</u>	<u>1</u>	
- TOTAL Tunisie	108 003	46 695	61 308
- OIL LIBYA	123 778	40 802	82 976
- STAROIL	36 805	4 098	32 707
- SNDP	215 947	82 747	133 200
- VIVO Energy	142 285	-	142 285
- SHELL		65 638	(65 638)
	-		
<b>Total</b>	<b>626 818</b>	<b>239 980</b>	<b>386 838</b>

#### 4-5 Autres actifs courants

		<u>31/12/20</u>	<u>31/12/201</u>	<u>Variation</u>
		<u>12</u>	<u>1</u>	
- Fournisseurs débiteurs		26 522	24 565	1 957
- Personnel, avances et acomptes		58 008	57 932	76
- Crédit de TVA		-	7 669	(7 669)
		-		
- Débiteurs divers	4-5-	312	239 875	72 531
	1	406		
- Produits à recevoir	4-5-	119	141 541	(21 832)
	2	709		
- Charges constatées d'avance	4-5-	120 979	138 115	(17 136)
	3			
<b>Total brut</b>		<b>637 624</b>	<b>609 697</b>	<b>27 927</b>
- Provisions	4-5-	(152 873)	(152 873)	



Les notes aux états financiers de  
l'exercice 2012

	4			-
<b>Total net</b>		<b>484 751</b>	<b>456 824</b>	<b>27 927</b>

#### 4-5-1 Débiteurs Divers

		<u>31/12/201</u>	<u>31/12/201</u>	<u>Variation</u>
		<u>2</u>	<u>1</u>	
- Raccordement TOTAL Tunisie	4-5-1-1	77 551	77 950	(399)
- Société de stockage et de transport de carburant	4-5-1-2	65 155	-	65 155
- Ministère de l'équipement	4-5-1-3	128 036	128 391	355
- Société de Promotion du Lac de Tunis	4-5-1-4	33 143	33 143	-
- Autres débiteurs divers		8 130	-	8 130
- Comptes d'attentes		391	391	-
<b>Total</b>		<u>312 406</u>	<u>239 875</u>	<u>72 531</u>

##### 4-5-1-1 Raccordement TOTAL

Ce solde représente la prise en charge par la SOTRAPIL du coût du raccordement pour le transport du produit Jet A1 au dépôt du client Total Tunisie de Radès à ses dépôts de l'aéroport de Tunis carthage en contre partie d'un droit de passage d'un montant de cinq cent millimes par mètre cube payé annuellement au profit de la SOTRAPIL.

##### 4-5-1-2 Société de stockage et de transport de carburant

La SOTRAPIL a procédé à la cession de 11 Obturateurs à la fin de l'année 2012 et dont l'encaissement a été réalisé en Janvier 2013.

Ce montant représente la créance sur la vente de ces obturateurs en date du 24 décembre 2012.

##### 4-5-1-3 Ministère de l'équipement

Cette créance représente le reliquat d'impayés dus par le Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire sur des travaux opérés par la SOTRAPIL.

##### 4-5-1-4 Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT)

Cette créance a fait l'objet d'une provision pour son montant total.

#### 4-5-2 Produits à recevoir

		<u>31/12/201</u>	<u>31/12/201</u>	<u>Variation</u>
		<u>2</u>	<u>1</u>	
- Salaires de détaché SOTRAPIL		112 422	112	-

		422	
		4	
- Sinistre STAR	-	043	(4 043)
		10	
- STAR-Assurance groupe	-	091	(10 091)
		14	
- Autres produits à recevoir	7 287	985	(7 698)
	<b>119 709</b>	<b>141 541</b>	<b>(21 832)</b>

#### 4-5-3 Charges constatées d'avance

	<u>31/12/201</u> <u>2</u>	<u>31/12/201</u> <u>1</u>	<u>Variation</u>
- Software Management Solutions-Maintenance payée d'avance	6 133	-	6 133
- Facture OMMP payée d'avance	84 340	80 324	4 016
- Facture AE TECH payée d'avance	5 101	4 858	243
- SIMAC-Maintenance payée d'avance	19 635	19 635	-
- STAR- Assurance	-	16 233	(16 233)
- BNA Capitaux	-	1 967	(1 967)
- Tickets de restauration	-	12 000	(12 000)
- Stocks Carburant non consommé	5 770	2 957	2 813
- Autres charges constatées d'avance	-	141	(141)
	<u>120 979</u>	<u>138 115</u>	<u>(17 136)</u>

#### 4-5-4 Provisions

	<u>31/12/201</u> <u>2</u>
- Provisions sur avances aux fournisseurs	7 308
- Provisions sur les produits à recevoir	112 422
- Provisions sur SPLT	33 143
<b>Total</b>	<u>152 873</u>

#### 4-6 Placement et autres actifs financiers

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/201</u> <u>1</u>	<u>Variation</u>
- Prêts à moins d'un an Fonds social	90 466	86 717	3 749
- Placements financiers	4-6-1 11 000 000	8 500 000	2 500 000
- Intérêts courus sur placement à terme	4-6-2 251 306	223 069	28 237
- Effets à l'encaissement	-	3 200	(3 200)

	11 341 772	8 812 986	2 528 786
<b>Total</b>			
<b>4-6-1 <u>Placements financiers</u></b>			
	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
		1	
- Placements financiers BTK	1 700 000	1 700 000	-
- Certificats de dépôt BTK	3 000 000	-	3 000 000
- Compte à terme AMEN BANK	5 800 000	-	5 800 000
- Placements financiers AMEN BANK	-	5 900 000	(5 900 000)
- Certificats de dépôt AMEN BANK	500 000	-	500 000
- Compte à terme U.B.C.I	-	900 000	(900 000)
	<b>11 000 000</b>	<b>8 500 000</b>	<b>2 500 000</b>

#### 4-6-2 Intérêts courus sur placement à terme

	<u>31/12/2012</u>
- Amen BANK	181 869
- Banque Tuniso-Kweitienne	69 437
	<u>251 306</u>

#### 4-7 Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Comptes courant bancaires	1 520 995	682 840	838 155
- Caisses	204	175	29
<b>Total</b>	<u>1 521 199</u>	<u>683 015</u>	<u>838 184</u>

#### 4-7-1 Comptes courant bancaires

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- BNA (Kheireddine Pacha)	8 236	10 132	(1 896)
- Banque de L'habitat	2 295	728	1 567
- UBCI El Menzah	1 609	46 822	(45 213)
- STB	39	39	-
- ATB	204	117	87
- STB Mahrajène	1 998	3 971	(1 973)
- BTK (Centre Urbain Nord)	1 318 278	581 993	736 285
- BTK (centrale)	78	76	2
- AMEN BANK (Lafayette)	314	5 453	(5 139)
- BTK Fonds Social	179 060	-	179 060
- UIB	8 588	33 143	(24 555)
- Autres comptes	296	366	(70)
<b>Total</b>	<u>1 520 995</u>	<u>682 840</u>	<u>838 155</u>

#### 4-8 Capitaux propres

		<u>31/12/201</u> <u>2</u>	<u>31/12/201</u> <u>1</u>	<u>Variation</u>
- Capital social	4- 8-1	17 177 160	16 359 200	817 960
- Réserves	4- 8-2	2 286 876	2 210 543	76 333
- Autres capitaux propres	4- 8-3	139 510	139 510	-
- reportés Résultats propres avant résultat de l'exercice	4- 8-4	7 818 609	6 976 146	842 463
		<b>27 422 155</b>	<b>25 685 399</b>	<b>1 736 756</b>
- Résultat net de l'exercice	4- 8-5	2 545 703	3 432 751	(887 048)
<b>Capitaux propres avant affectation</b>		<b>29 967 858</b>	<b>29 118 150</b>	<b>849 708</b>

Pour plus de détail voir le tableau de variation des capitaux propres (Annexe 3).

#### 4-8-1 : Capital social

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 07 Juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social par l'émission de 163 592 actions pour une valeur nominale de cinq dinars et ce selon la modalité suivante :

	<b>Montant</b>
- Incorporation des réserves spéciales de réinvestissement	760 966
- Incorporation des résultats reportés	56994
	<b>817 960</b>

#### 4-8-2 : Réserves

		<u>31/12/201</u> <u>2</u>	<u>31/12/201</u> <u>1</u>	<u>Variation</u>
- Réserves légales		1 635 920	1 635 920	-
- Réserves extraordinaires		160 205	160 205	-
- Réserves pour fonds social	4-8-2-1	490 751	414 418	76 333
<b>Total</b>		<b>2 286 876</b>	<b>2 210 543</b>	<b>76 333</b>



**4-8-2-1 : Réserves pour fonds social**

1-Fonds social au 1er janvier 2012	414 418
<b>2-Ressources de la période</b>	<b><u>335 756</u></b>
- Quote-part résultat de l'exercice 2011	300 000
- Intérêts des prêts au personnel	10 846
- Intérêts bancaires	4 373
- Contributions du personnel	<u>20 537</u>
<b>3-Emplois de la période</b>	<b><u>(259 423)</u></b>
- Restauration	(173 235)
- Cadeau fin d'année	(10 800)
- Frais scolarité	(3 530)
- Quote-part vacances annuelles	(23 168)
- Quote-part colonie de vacance	(26 461)
- Octroi Médailles de Travail	(5 400)
- Dons Omra	(8 100)
- Subventions des Départs à la retraite	(4 000)
- Autres dons	<u>(4 729)</u>
<b>4-Fonds social au 31 décembre 2011</b>	<b><u>490 751</u></b>

**4-8-3 Autres capitaux propres**

Le solde de cette rubrique enregistre une plus value sur des titres SICAV devenue disponible, elle s'élève à **139 510 dinars.**

**4-8-4 : Résultats reportés**

	<u>31/12/201</u> <u>2</u>	<u>31/12/201</u> <u>1</u>	<u>Variation</u>
- Résultats bénéficiaires reportés	8 251 281	7 408 818	842 463
- Modifications comptables affectants les résultats reportés	(432 672)	(432 672)	-
	<u>7 818 609</u>	<u>6 976 146</u>	<u>842 463</u>

Les modifications comptables affectants les résultats reportés correspondent aux ajustements des résultats des exercices 2006, 2007 et 2008 suite au changement du régime fiscal de la société en matière de TVA.

Le solde de la rubrique des résultats reportés se détaille comme suit :

	<u>Montant</u>
- Résultat net de l'année 2011	3 432 751
- Résultats reportés au 31 décembre 2011	6 976 146
	<b>10 408</b>
<b>Résultat avant affectation</b>	<b>897</b>
- Réserves spéciale de réinvestissement	(760 966)
	(1 472)
- Dividendes 2011 (450 millimes par action)	328)
- Dotation annuelle au fonds social	(300 000)
- Incorporation de résultats reportés au capital social	(56 994)
<b>Résultats reportés au 31 décembre 2012</b>	<b>7 818 609</b>

#### 4-8-5 : Résultat de l'exercice

Le montant des investissements ayant bénéficiés des avantages fiscaux prévus par l'article 7 du code des incitations aux investissements s'est élevé à **480 460 dinars**. La société a procédé à ce titre :

- A la préparation d'un programme d'investissement ;
- Au dépôt d'une déclaration d'investissement auprès des instances sectorielles concernées;
- A l'identification des bénéfices à déduire du résultat de l'exercice 2012 qui doivent être inscrits dans un "compte de réserve spécial d'investissement", Après approbation de cette affectation par l'AGO. Cette réserve sera incorporée dans le capital de la société au plus tard à la fin de l'année 2013

#### 4-9 Provisions pour risques et charges

Cette rubrique enregistre le montant des provisions pour risques et charges constatées par SOTRAPIL. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b><u>Montant</u></b>
- Affaire de servitude Société de promotion Immobilière BELDIAR	58 590
- Affaire juridique de Comete et Trapil	4-9-1 433 973

- Charges d'amortissement des droits de servitude	4-9-2	<u>100 00</u>
		592 563

#### **4-9-1 Affaire juridique de COMETE et TRAPIL**

La provision de l'affaire COMETE et TRAPIL a été constaté suite à une action en justice lancée par ce groupement qui reclame le règlement du reliquat du montant du marché de l'étude du pipeline SKHIRA-Grand SAHEL. La SOTRAPIL a alors constaté une provision à hauteur de 20% du montant des 3 premières phases du marché initial qui n'ont pas encore fait l'objet de décompte.

#### 4-9-2 Charges d'amortissement des droits de servitude

La provision pour charges d'amortissement des droits de servitude correspond à l'estimation de la consommation au titre de l'exercice 2012 de l'avantage économique rattachée à l'exploitation du droit de passage du pipeline.

#### 4-10 Fournisseurs et comptes rattachés

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Fournisseurs, achats de biens et de services	312 165	470 098	(157 933)
- Fournisseurs, achats d'immobilisations	43 328	52 795	(9 467)
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garanties	193 156	203 023	(9 867)
- Fournisseurs, factures non encore parvenues	144 796	104 181	40 615
	<u>693 445</u>	<u>830 097</u>	<u>(136 652)</u>

#### 4-11 Autres passifs courants

		<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Clients autres avoirs	4-11-1	1 308 092	7 201 886	(5 893 794)
- Personnel, Cotisations sociales		299 135	255 756	43 379
- Personnel, oppositions sur salaires		2 119	2 536	(417)
- Personnel, charges à payer		426 913	373 096	53 817
- Etat, impôts et taxes retenues à la source	4-11-2	115 432	91 370	24 062
- Débiteurs divers et créditeurs divers		7 330	19 010	(11 680)
- Comptes transitoires ou d'attente		1 176	1 176	-
- Charges à payer	4-11-3	46 220	63 607	(17 387)
- Etat, taxe sur chiffre d'affaire		1 837	1 995	(158)
- Dividende à distribuer		2 641	2 641	-
- Etat Impôts à payer		36 691	76 516	(39 825)
- Produits constatés d'avance	4-11-4	17 637	68 508	(50 871)
<b>Total</b>		<u>2 265 223</u>	<u>8 158 097</u>	<u>(5 892 874)</u>

#### 4-11- 1 Clients autres avoirs

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Compte courant produit VIVO Energy	52 912	-	52 912
- Compte courant produit TOTAL	89 730	3 211 187	(3 121 457)

- Compte courant produit OILIBYA	400 564	424 909	(24 345)
- Compte courant produit STAROIL	403 994	18 383	385 611
- Compte courant produit SNDP	342 868	2 329 455	(1 986 587)
- Compte courant produit SHELL	-	1 201 337	(1 201 337)
- Nouvelles répartitions-STAROIL	6 106	7 632	(1 526)
- Nouvelles répartitions-SNDP	-	8 983	(8 983)
- Nouvelles répartitions-OIL Libya	1 467	-	1 467
- Nouvelles répartitions-TOTAL	10 451	-	10 451
<b>Total</b>	<b>1 308 092</b>	<b>7 201 886</b>	<b>(5 893 794)</b>

Ces comptes enregistrent, la valeur des quantités des produits pétroliers commandées par les clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, qui ne lui ont pas été livrées à cause de leurs capacités de stockage au moment de l'opération de pompage des produits.

Notez que la détermination des soldes des comptes courants produits débiteurs et créditeurs et les facturations conséquentes se font une fois à la fin de chaque exercice comptable.

#### 4-11- 2 Etat, impôts et taxes retenues à la source

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- ETAT, Retenues à la source 1.5%	15 869	893	14 976
- Taxe de formation professionnelle-TFP	7 006	8 076	(1 070)
- ETAT, Retenues à la source 15%	217	157	60
- Contribution au FOPROLOS	4 265	4 038	227
- Droits de Timbre	135	125	10
- ETAT, Retenues à la source 5%	320	79	241
- ETAT, Retenues à la source au titre de la TVA 50%	1 667	3 208	(1 541)
- Autres retenues à la source	14	1 244	(1 230)
- ETAT, Retenues à la source au titre de l'IRPP	79 977	73 550	6 427
- TVA à Payer	5 962	-	5 962
	<b>115 432</b>	<b>91 370</b>	<b>24 062</b>

#### 4-11- 3 Charges à payer

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Provisions Jetons de présence 2012-Conseil d'administration	22 000	22 000	-
- Provisions Jetons de présence 2012-Comité d'audit Interne	6 000	6 000	-
- Provisions pour Honoraires	18 000	18 000	-
- Mémoire clinique IBN Zohr-Radiologie au personnel	-	12 995	(12 995)
- Autres charges à payer	220	4 612	(4 392)
	<b>46 220</b>	<b>63 607</b>	<b>(17 387)</b>

**4-11- 4 Produits constatés d'avance**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Loyer ONT	2 009	1 913	96
- Loyer SNDP	-	51 711	(51 711)
- Loyer BTK	15 628	14 884	744
	<b>17 637</b>	<b>66 595</b>	<b>(48 958)</b>

**NOTES 5 RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**
**5-1 Revenus**

		<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Transport par pipeline	5-1-1	9 538 978	9 526 439	12 539
- Transport par conduites banales	5-1-2	475 196	477 982	(2 786)
- Frais de stockage	5-1-3	96 427	96 427	-
- Transport pipe JET	5-1-4	377 154	386 150	(8 996)
<b>Total</b>		<b>10 487 755</b>	<b>10 486 998</b>	<b>757</b>

**5-1-1 Transport par pipeline**

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2012 à **9 538 978 dinars** contre un solde de **9 526 439 dinars** au 31 décembre 2011 soit une variation de **12 539 dinars**. Il enregistre le chiffre d'affaires provenant du transport des quatre produits pétroliers au niveau du pipe multi-produits Bizerte-Radés.

Les produits pétroliers sont : Le gasoil, Le pétrole domestique, Le pétrole industriel et L'essence sans plomb.

	<u>Quantité transportée en 2012(en m<sup>3</sup>)</u>	<u>Prix/ m<sup>3</sup></u>	<u>Chiffre d'affaires 2012 (en DT)</u>
- Gasoil	1 054 347	5,823	6 139 463
- Pétrole domestique	29 169	5,623	164 017
- Pétrole industriel	4 767	5,623	26 805
- Essence sans plomb	495 704	6,473	3 208 693
	<b>1 583 987</b>		<b>9 538 978</b>

**5-1-2 Transport par conduites banales**

Le solde de ce compte s'élève à **475 196 dinars** au 31 décembre 2012 contre **477 982 dinars** au 31 décembre 2011 soit une variation négative de **2 786 dinars**.

Cette variation peut être expliquée par la diminution de la quantité transportée. Le prix du transport est fixé à **0,300 dinars** par m<sup>3</sup>selon le contrat conclu avec les clients.

	<u>Quantité transportée en 2012(en m<sup>3</sup>)</u>	<u>Prix/ m<sup>3</sup></u>	<u>Chiffre d'affaires 2012 (en DT)</u>
- Gasoil	1 054 347	0,3	316 304
- Pétrol Domestique	29 169	0,3	8 751
- Pétrol Industriel	4 767	0,3	1 430
- Sans Plomb	495 704	0,3	148 711

---

1 583 987

---

475 196**5-1-3 Frais de stockage**

Ce compte enregistre les revenus provenant des frais de stockage du gasoil au niveau du pipeline multi-produits en dehors des périodes de pompage.

La facturation des frais de stockage est effectuée mensuellement selon un montant fixe qui est réparti entre les clients en fonction des quantités transportées de l'année dernière.

<u>Capacité de stockage (en m<sup>3</sup>)</u>	<u>Prix unit. de stockage pour le m<sup>3</sup></u>	<u>Revenus lié au stockage</u>
46 673	2,066	96 427

#### 5-1-4 Transport pipe JET

Ce compte enregistre le revenu provenant du transport du kérosène du port de Rades à l'aéroport Tunis Carthage par le pipe Jet pour les deux clients TOTAL et SNDP

Le tarif de transport du Jet A1 par le pipeline Radés-Tunis Carthage a été modifié au cours de l'année 2012 comme suit :

**1ère période :** Du 1er janvier au 31 mai 2012 le tarif est de **3,850** dinars le m<sup>3</sup>.

**2ème période :** Du 1er juin 2012 le tarif a passé de **3,850** dinars le m<sup>3</sup> à **4,043** dinars le m<sup>3</sup>.

<u>Période</u>	<u>Quantités transportée m3</u>	<u>Prix du transport m3</u>	<u>Revenu du transport d kérosène</u>
Du 01 janvier 2012 au 31 mai 2012	37 083	3,850	142 77
Du 01 juin 2012 au 31 décembre 2012	57 973	4,043	234 38
<b>Total</b>	<b>95 056</b>		<b>377 15</b>

#### 5-2 Autres produits d'exploitation

		<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u> après retraitement	<u>31/12/2011</u> avant retraitement
- Profits sur position de litrage	5-2-1	431 881	893 830	10 508 51
- Vente des cahiers des charges		1 770	1 920	1 92
<b>Total</b>		<b>433 651</b>	<b>895 750</b>	<b>10 510 43</b>

Pour plus de détail sur le retraitement effectué voir les notes aux états financiers n° 2.4 et 2.5.

**5-2-1 Profits sur position de litrage**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
		après retraitement	après retraitement
- Compte courant SNDP	241 580	1 631 446	4 311 89
- Compte courant TOTAL	(183 160)	(845 819)	2 600 16
- Compte courant STAROIL	55 735	167 534	675 80
- Compte courant SHELL	18 521	(47 878)	1 300 95
	245 638		
- Compte courant VIVO Energy		-	
- Compte courant OIL LIBYA	53 567	87 092	1 718 23
- Nouvelles répartitions-TOTAL	(10 451)	11 507	11 50
- Nouvelles répartitions-SHELL	-	5 108	5 10
- Nouvelles répartitions-VIVO Energy	5 754	-	
- Nouvelles répartitions-SNDP	12 271	-	
- Nouvelles répartitions-OIL Libya	(1 468)	(8 983)	(8 983
- Nouvelles répartitions-STAR Oil	(6 106)	(7 632)	(7 632
- Dépenses de l'entretien interne du pipeline "JET"	-	(98 545)	(98 545
<b>Total</b>	<b>431 881</b>	<b>893 830</b>	<b>10 508 51</b>

**5-3 Achats consommés**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variatio</u>
- Achats stockés	66 531	44 087	22 44
- Variation des approvisionnements stockés	(22 959)	(10 923)	(12 036
- Achats non stockés d'énergies	356 606	389 847	(33 241
- Carburants	80 648	78 442	2 20
- Petits outillages	3 530	4 416	(886
- Electricité	31 592	31 394	19
- Eau	8 315	9 695	(1 380
- Fournitures de bureau	23 968	26 287	(2 319
- Achats divers	3 464	947	2 51
- Achats liés à une modification comptable	897	-	89
	<b>552 592</b>	<b>574 190</b>	<b>(21 598</b>

#### 5-4 Charges de personnel

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Salaires	2 821 717	2 517 267	304 450
- Charges Sociales-CNSS	619 095	545 806	73 289
- Régime complémentaire	48 582	34 768	13 814
- Charges Sociales CNRPS	-	1 369	(1 369)
- Assurance groupe	248 850	303 207	(54 357)
- Congés payés	(2 399)	20 600	(22 999)
- Autres Charges de Personnel	54 832	59 196	(4 364)
	<b>3 790 677</b>	<b>3 482 213</b>	<b>308 464</b>
- Charges de Personnel liées à une modification comptable	3 186	10 528	(7 342)
<b>Total</b>	<b>3 793 863</b>	<b>3 492 741</b>	<b>301 122</b>

L'augmentation des charges de personnel résulte de l'effet cumulé du recrutement du personnel de la sous-traitance et de l'augmentation de la Grille des salaires en 2012.

#### 5-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Amortissements des immobilisations corporelles	1 926 975	2 049 298	(122 323)
- Provisions pour risques et charges	433 973	-	433 973
- Dotations aux amortissements liées à une modification comptable	1 211	180	1 031
	<b>2 362 160</b>	<b>2 049 478</b>	<b>312 682</b>

#### 5-6 Autres charges d'exploitation

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u> après retraitement	<u>31/12/2011</u> avant retraitement
- Redevance pour utilisation d'immobilisations concédées	117 982	109 447	109 447
- Locations	-	12 744	12 744
- Entretien et réparations	132 718	105 177	105 177
- Primes d'assurance	134 262	97 792	97 792
- Etudes et divers services extérieurs	237 786	239 733	239 733
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	114 306	122 809	122 809
- Publicités, publications, relations publiques	107 998	108 958	108 958
- Transports et déplacements	56 383	47 568	47 568

- Frais de P.T.T	44 409	37 481	37 481
- Services bancaires et assimilés	2 587	3 353	3 353
- Pertes sur position litrage	-	-	9 614 684
- Impôts, taxes et versements assimilés	124 646	119 392	119 392
- Charges diverses ordinaires	28 000	28 000	28 000
- Autres charges antérieures	9 359	28 864	28 864
- Transfert des charges	(109 142)	(100 365)	(100 365)
<b>Total</b>	<b>1 001 294</b>	<b>960 953</b>	<b>10 575 637</b>

**5-7 Charges financiers nettes**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Pertes de changes	(9 432)	(5 964)	(3 468)
- Gains de changes	-	2 415	(2 415)
- Intérêts des comptes courants bancaires	(100)	(2 619)	(2 519)
<b>Total</b>	<b>(9 532)</b>	<b>(6 168)</b>	<b>(3 364)</b>

**5-8 Produits des placements**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Intérêts perçus sur Bons de trésor et valeurs assimilées	603 204	431 950	171 254
- Dividendes perçus (Actions SNDP)	-	112	(112)
<b>Total</b>	<b>603 204</b>	<b>432 062</b>	<b>171 142</b>

**5-9 Autres gains ordinaires**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Variation</u>
- Vente des Obturateurs	75 922	-	75 922
- Revenus de location des immeubles	178 147	195 520	(17 373)
- Annulation des suspens bancaires	3 885	-	3 885
- Pénalités de retards	6 768	48 933	(42 165)
	<b>264 722</b>	<b>244 453</b>	<b>20 269</b>

**NOTES 6 RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**
**6-1 Autres actifs**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
- Variation des autres actifs courant	37 227	(116 425)
- Variation des autres actifs financiers	(28 786)	(116 709)
- Variation des prêts sur fonds social	(12 216)	(11 339)
<b>Total</b>	<b>(3 775)</b>	<b>(244 473)</b>

**6-2 Fournisseurs et autres dettes**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
- Variation des fournisseurs et comptes rattachés	(136 652)	177 147
- Variation des autres passifs courants	(5 892 874)	744 387
- Variation des fournisseurs d'immobilisation	47 468	136 847
- Dividendes à distribuer	-	(286)
<b>Total</b>	<b>(5 982 058)</b>	<b>1 058 095</b>

**6-3 Affectation du fonds social**

Ce solde représente la variation du fonds social qui s'est élevée en 2012 à **223 667 dinars** contre **182 698 dinars** en 2011.

**Note 7: Engagements hors bilan**
**7-1 Engagements financiers**

<b>Engagements donnés</b>	<b><u>3 722 989</u></b>
- Cautions données	180 817
- Caution pour stocks de remplissage	3 542 172
<b>Engagements reçus</b>	<b><u>951 083</u></b>
- Cautions reçues	951 083

### 7-2 Engagements réciproques (non financiers)

Il est stipulé dans la convention de servitude qui lie la SOTRAPIL à la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT) les engagements suivants qui en découlent, que la première s'oblige de transférer à ses frais et au plus tard le 31 décembre 2012, l'itinéraire des deux pipelines qu'elle exploite et qui traversent un terrain propriété de la deuxième. Le transfert concerne un tronçon de 1 200 m et il se fera vers une parcelle que la SPLT s'engage à mettre à la disposition de la SOTRAPIL. La valeur comptable nette au 31 décembre 2012 du tronçon à transférer s'élève à **87 704 dinars**. Jusqu'à la date de clôture de l'exercice 2012, aucune notification n'a été faite par la SPLT à la SOTRAPIL concernant ce transfert pour cela aucune provision sur la valeur comptable nette n'a été constatée au cours de l'exercice 2012.

**TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**  
(Exprimé en dinars)

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				VCN
	31/12/2011	Entrées	Sorties	31/12/2012	31/12/2011	Dotations	Régularisations	31/12/2012	31/12/2012
Terrain	593 832	31 808	-	625 640	-	-	-	-	625 640
Construction	35 222 862	630 540	(44 855)	35 808 547	20 795 099	1 594 099	(44 855)	22 344 343	13 464 204
Inst. tech matériel et outillage industriel	2 807 081	204 449	(2 895)	3 008 635	1 555 460	228 605	(506)	1 783 559	1 225 076
Matériel de transport	973 822	-	-	973 822	851 497	52 950	-	904 447	69 375
Equipements de bureaux	860 880	26 890	-	887 770	728 470	40 070	-	768 540	119 230
Installations Agencements et Aménagements	513 162	-	-	513 162	454 537	12 462	-	466 999	46 163
Emballages récupérables	2 095	-	-	2 095	-	-	-	-	2 095
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>40 973 734</b>	<b>893 687</b>	<b>(47 750)</b>	<b>41 819 671</b>	<b>24 385 063</b>	<b>1 928 186</b>	<b>(45 361)</b>	<b>26 267 888</b>	<b>15 551 783</b>
Projet Pipeline Skhira – Menzel Hayet	2 172 145	-	-	2 172 145	2 172 145	-	-	2 172 145	-
Autres Immobilisation en cours	588 725	23 015	(393 974)	217 766	23 813	-	-	23 813	193 953

<b>Total Immobilisations encours</b>	<b>2 760 870</b>	<b>23 015</b>	<b>(393 974)</b>	<b>2 389 911</b>	<b>2 195 958</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 195 958</b>	<b>193 953</b>
<b>Total</b>	<b>43 734 604</b>	<b>916 702</b>	<b>(441 724)</b>	<b>44 209 582</b>	<b>26 581 021</b>	<b>1 928 186</b>	<b>(45 361)</b>	<b>28 463 846</b>	<b>15 745 736</b>

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

(Exprimé en dinars)

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Fonds social	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Total
Soldes au 31 décembre 2011	16 359 200	1 635 920	160 205	139 510	414 418	3 432 751	6 976 146	29 118 150
Affectation du résultat de l'exercice 2011						(3 432 751)	3 432 751	-
Augmentation du capital	817 960						(817 960)	-
Dividendes à distribuer							(1 472 328)	(1 472 328)
Affectation pour fonds social					300 000		(300 000)	-
Ressources fonds social					35 756			35 756
Emplois fonds social					(259 423)			(259 423)
Résultat de l'exercice (*)						2 545 703		2 545 703
Soldes au 31 décembre 2012	17 177 160	1 635 920	160 205	139 510	490 751	2 545 703	7 818 609	29 967 858

(\*) Le résultat par action pour l'année 2012 vaut Sept cent soixante dix millimes.

## SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2012

(Exprimé en dinars)

Produits 2012			Charges 2012			Soldes	2012	2011
	10 487							
Revenus	755							
Stockage de production	23 429							
<b>Total</b>	<b>10 511</b>		<b>Total</b>	-	<b>Production</b>		<b>10 511</b>	<b>10 483</b>
	184						184	848
<b>Production</b>	<b>10 511</b>		<b>Achats consommés</b>	<b>47 035</b>	<b>Marge sur coût matières</b>		<b>10 464</b>	<b>10 449</b>
	184						149	738
<b>Marge sur coût matières</b>	<b>10 464</b>		<b>Autres charges externes</b>	<b>1 491</b>				
	149			347				
Autres produits d'exploitation	433 651							
<b>Total</b>	<b>10 897</b>		<b>Total</b>	<b>1 491</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>		<b>9 406 453</b>	<b>9 863 482</b>
	800			347				
Valeur ajoutée brute	9 406 453		Impôts et taxes	124 646				
				3 793				
			Charges de personnel	863				
<b>Total</b>	<b>9 406 453</b>		<b>Total</b>	<b>3 918</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>5 487 944</b>	<b>6 251 349</b>
				509				
Excédent brut d'exploitation	5 487 944		Autres charges ordinaires	11 938				

Autres produits ordinaires	264 722	Charges financières	9 532		
		dotations aux	2 462		
Produits financiers	603 204	amortissements	160		
		Impôts sur le résultat	1 435		
		ordinaire	679		
<b>Total</b>	<b>6 465 012</b>	<b>Total</b>	<b>3 919</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>2 545 703</b>
			<b>309</b>		<b>3 432 751</b>
Résultat des activités ordinaires	2 545 703	Effet négatif des modifications comptables	-		
Effet positif des modifications comptables					
<b>Total</b>	<b>2 545 703</b>		<b>-</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>2 545 703</b>
					<b>3 432 751</b>

**TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL**

Unité (dinars)

 Exercice clos au 31 Décembre  
2012

DESIGNATIONS	A REINTEGRER	A DEDUIRE	RESULTATS
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>			<b>2 545 703</b>
<b>A REINTEGRER</b>	<b>2 251 167</b>		
Impôts sur les Bénéfices	1 435 679		
Provision pour congé au 31 décembre 2012	210 123		
Charges à réintégrer	64 635		
Provision pour risques et charges	433 973		
Pertes de changes	6 757		
Provision pour amortissements	100 00		
<b>A DEDUIRE</b>		<b>214 468</b>	
Provision pour congé 2011		214 468	
<b>RESULTAT FISCAL</b>			<b>4 582 402</b>
Réinvestissement Physique			480 460
<b>BENEFICE IMPOSABLE</b>			<b>4 101 940</b>
Impôts sur les bénéfices			1 435 679
Acomptes Provisionnels versés			(1 382 708)
Retenues à la source			(16 280)



IMPOT A PAYER			36 691
---------------	--	--	--------